



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télévision

Question écrite n° 43995

Texte de la question

M. Alain Ferry souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la décision de l'administration de France 3 de diminuer l'activité et de supprimer à terme le secteur « fiction » de l'unité régionale de production Grand Est. Il paraît indiscutable que la qualité des téléfilms réalisés par ce service justifie son maintien. On peut citer notamment comme réussite les Tilleuls de Lautenbach et Alsaciens. Deux nominations aux « 7 d'or » ont été obtenues. La spécificité de France 3 au sein du service public audiovisuel est de promouvoir la vie des régions et de contribuer ainsi à l'aménagement du territoire. Les téléfilms ayant pour contexte la vie en Alsace correspondent à cet objectif. Il la remercie donc de bien vouloir reconsidérer la décision de l'administration de France 3, de l'intérêt qu'elle montrera envers ce très important dossier et de la vigilance qu'elle lui réservera.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du secteur « fiction » de l'unité de production Grand Est de France 3. Il convient de préciser que France 3 a bénéficié, dans la loi de finances initiale pour 2000, d'une mesure nouvelle de l'ordre de 245 MF consacrée, pour la plus grande part, à la poursuite du développement des programmes régionaux. Cette mesure, destinée à renforcer les moyens attribués à l'entreprise pour assurer sa mission de chaîne généraliste à vocation régionale, prévoit notamment l'augmentation de programmes d'informations locales, de nouvelles éditions locales des journaux, le développement de l'offre d'information en langues régionales et le développement de la production en région. C'est dans cette perspective que le directeur général de France 3 a eu l'occasion de s'entretenir avec le président du conseil régional de la région Alsace le 15 décembre 1999. Les dirigeants de France 3 ont pu à cette occasion faire valoir qu'il leur paraissait que la région Alsace, confrontée à de grandes évolutions tant démographiques et sociologiques que culturelles et structurelles, nécessitait un véritable redéploiement des activités du service public télévisuel dans une région certes spécifique mais à vocation fortement européenne. Tout en reconnaissant l'importance des émissions dialectales pour la vie de la région, la chaîne souhaite revoir l'exposition de son offre de programme dans le cadre de France 3 Alsace et sera prochainement en mesure de proposer, compte tenu des moyens financiers dont elle disposera à cet effet, pour les deux années à venir, un plan de développement s'appuyant sur la création d'éditions locales à Strasbourg et à Mulhouse ainsi qu'une programmation modifiée et plus adaptée de l'émission quotidienne en langue dialectale. Par ailleurs, elle envisage de mettre à l'étude la faisabilité d'une expérimentation de télévision du matin et le renforcement du pôle européen Grand Est de production (collaboration renforcée avec Arte et les télévisions allemandes). En ce qui concerne plus précisément le secteur « fiction », il faut rappeler que, même si l'unité régionale de production Grand Est concourt, notamment, à la fabrication des fictions et à la postproduction, elle utilise essentiellement des cars vidéo mobiles et n'a pas d'équipe à proprement parler (trois personnes), ni de matériel en propre. Dans ce cadre, il est apparu nécessaire de réfléchir à un redéploiement afin qu'une collaboration utile soit mise en place avec d'autres grandes régions, comme, par exemple, celles de Bordeaux, Lille, Lyon ou Marseille. Celles-ci disposent en effet à la fois du personnel et du matériel et elles réalisent déjà beaucoup de fictions, pour

l'ensemble des régions. Ce dispositif, mis en place à la faveur des négociations relatives aux 35 heures, contribuera ainsi à mieux rentabiliser les équipes et les moyens de l'ensemble des régions, sans remettre en cause les choix éditoriaux en matière de fiction.

Données clés

Auteur : [M. Alain Ferry](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43995

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1917

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5370